



15<sup>ème</sup> session Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel du CDH (Genève, 21 janvier au 01<sup>er</sup> février 2013)

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA FRANCE

Déclaration de la délégation du Congo

Monsieur le Président,

Le Congo par ma voix, accueille chaleureusement la délégation de la République Française et félicite Mr ....., Chef de la délégation pour la présentation exhaustive du rapport national de son pays.

La France a déployé des efforts remarquables dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport A/HRC/8/47/Add1 du 3 juin 2008 du Conseil des droits de l'homme.

La délégation du Congo note avec satisfaction le renforcement du cadre institutionnel de promotion et de protection des droits humains en France, avec la création du poste de Défenseur des droits et du Ministère des droits des femmes.

La délégation du Congo se réjouit également de l'attention accordée par le Gouvernement français à la lutte contre les discriminations, le racisme et les questions des minorités.

Cette attention témoigne de sa volonté et de sa détermination à faire face aux défis auxquels elle est confrontée.

Toutefois, les mesures envisagées dans ce cadre mériteraient d'être renforcées.

Nous apprécions par ailleurs, la mise en œuvre par la France de ses engagements complémentaires pris dans le cadre de l'Examen Périodique Universel.

Suite aux informations émanant de plusieurs sources, la délégation du Congo aimerait demander à la France de tout mettre en œuvre pour

parvenir à la réduction de la population carcérale ainsi qu'à l'amélioration des conditions de détention dans ses centres pénitentiaires.

Je vous remercie.